



Édition juin 2015

MOT DE L'INSPECTEUR CHRISTIAN CLOUTIER

PDQ 38: vos préoccupations, nos priorités

Bonjour !

Il me fait plaisir de vous présenter l' édition de juin du LE 38 EN DIRECT.

Plusieurs initiatives de la part des agents sociocommunautaires ont été réalisées depuis le début de l'année et vous serez en mesure de constater que le résultat a été plus que probant. Vous constaterez également dans cette édition toute l'ampleur du travail relié à la réalisation de ces projets.

Je profite de l'occasion pour remercier mes agents sociocommunautaires ainsi que les différents organismes du quartier qui nous ont facilité la réalisation de ces projets et de faire ainsi rayonner notre Poste de quartier sur le plan Municipal et même Provincial.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'excellent travail que l'agent Suzie Paquette a accompli depuis près de 18 années au Poste de quartier 38 dont 10 comme agent sociocommunautaire. L'agent Paquette a décidé de mettre un terme à sa carrière après 28 ans de loyaux services et de bénéficier d'une retraite bien méritée. Je lui souhaite bonne chance dans la réalisation de ses nouveaux défis.

Pour en savoir davantage sur les activités tenues par le poste de quartier, consultez notre microsite à l'adresse suivante : www.spvm.qc.ca/fr/PDQ38.



PROJETS DE PRÉVENTION :

L'agent sociocommunautaire Lina Borremans remporte un prix



Lors du Colloque Intersection qui s'est tenu le 20 mai dernier, l'agent Borremans s'est vu décerner une mention d'excellence dans la catégorie « Rapprochement avec la communauté » pour son projet Espace Unique.

Ce colloque annuel est organisé par le Ministère de la sécurité publique du Québec. Lors d'une soirée gala, les organisateurs remettent des prix pour les meilleurs projets de prévention réalisés par les policiers de toute la province. Il s'agit en quelque sorte d'une « soirée des Oscars en prévention du crime ».

Afin de compléter l'offre de service scolaire de l'école Espace Jeunesse, Lina a initié ce projet en partenariat avec des étudiants en techniques policières du cégep Ahuntsic dans le but de démystifier le travail des policiers auprès de la clientèle particulière de cet établissement. Dans une optique de rapprochement entre les intervenants policiers et les adolescents, Espace Unique vise à briser les barrières et à contrer la méconnaissance et les préjugés de tous.

Pour ce faire, des activités sportives en lien avec le travail policier sont organisées afin de redonner confiance à ces jeunes. De plus, les élèves ont l'occasion de visiter diverses sections du SPVM telles que la Cavalerie, l'Unité canine, les groupes d'intervention (contrôle de foule), le Quartier général et l'École nationale de police du Québec.



Projet Plateau Ressources



L'intervenante sociale, Julie-Anne Fortin, et l'agent sociocommunautaire Nathalie Legros, parcourront le Plateau-Est cet été pour entrer en contact avec des aînés isolés.

Elles leur feront connaître les services disponibles, adaptés à leurs besoins spécifiques et viendront à leur secours dans les cas de négligences rapportées.

Briser l'isolement des aînés, s'assurer qu'ils ne sont pas victimes de maltraitance et les informer sur les ressources disponibles, tels sont les objectifs du projet Plateau ressources, né d'une collaboration entre la Table alliances troisième âge et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

« Nous voulons informer les personnes âgées isolées que plusieurs organismes communautaires sont des lieux de rencontre intéressants pour leur groupe d'âge. Nous allons également cibler des établissements commerciaux où se trouvent des aînés et où nous laisserons des affiches avec de l'information pour nous rejoindre directement. Nous envisageons aussi d'y aménager des kiosques pour rencontrer le plus d'aînés possibles», mentionne l'intervenante sociale.

Vous pouvez rejoindre madame Julie-Anne Fortin au numéro (514) 742-6332.



PROJET NUMÉRO

La saison estivale étant bien installée, le projet *Numéro* va bon train. Suite à notre participation au Festival *Go vélo Montréal* en mai dernier, nous avons buriné plus de 500 vélos et ce pour l'arrondissement du Plateau Mont-Royal seulement. Il est à noter que depuis cette année, tous les postes de quartier de l'île de Montréal participent au projet.

Nos partenaires *JEUNESSE AU SOLEIL* et *TANDEM* effectuent également des opérations de burinage. Vous pouvez vous référer à leurs sites internet respectifs, pour plus de détails.

Nous avons encore plusieurs cliniques de burinage qui se dérouleront cet été dans les Parc Lafontaine et Laurier et ce service est offert gratuitement. Nous vous invitons donc à vous joindre à nous.



Voici le calendrier des cliniques de burinage :

DATE	ENDROIT	HEURE
JUIN		
Mardi le 16 juin	Parc La Fontaine (Brébeuf/Rachel)	10h00 à 12h00
Mercredi le 24 juin	Parc Laurier (Près de la piscine)	10h00 à 12h00
Mardi le 30 juin	Parc La Fontaine (Brébeuf/Rachel)	10h00 à 12h00
JUILLET		
Mercredi le 1 juillet Mercredi le 8 juillet	Parc Laurier (Près de la piscine)	10h00 à 12h00
Mardi le 14 juillet	Parc La Fontaine (Brébeuf/Rachel)	10h00 à 12h00



Mercredi le 22 juillet	Parc Laurier (Près de la piscine)	10h00 à 12h00
Mardi le 28 juillet	Parc La Fontaine (Brébeuf/Rachel)	10h00 à 12h00
AOÛT		
Mercredi le 5 août	Parc Laurier (Près de la piscine)	10h00 à 12h00
Mardi le 11 août	Parc La Fontaine (Brébeuf/Rachel)	10h00 à 12h00
Mercredi le 19 août	Parc Laurier (Près de la piscine)	10h00 à 12h00

Mélanie Potvin
Agent sociocommunautaire

ÉVÈNEMENT CADOS

Nous avons participé à l'événement jeunesse CADOS au parc des Compagnons St-Laurent le 22 mai dernier. Il s'agit d'une journée organisée annuellement par la Table de concertation jeunesse du Grand Plateau afin de valoriser les adolescents du quartier.

Ces jeunes sont invités à participer et à présenter des activités sportives, culturelles et artistiques telles que la danse, la musique, le cirque, la planche à roulettes etc. Nous leur avons fait vivre un parcours avec des épreuves physiques et des énigmes policières et nous leur avons remis des prix de participation.

Lina Borremans
Mélanie Potvin
Agents sociocommunautaires



PARCOURS POLICIER POUR JEUNES RECRUES

Lors de la semaine de la police qui se tenait du 11 au 17 mai, nous avons profité de l'occasion pour sensibiliser les jeunes au travail de policier. Nous avons organisé un parcours à obstacles mettant à contribution l'agilité, l'endurance, l'équilibre et la force physique, en imitant le modèle du test T.A.P.E que les policiers doivent réussir lors de leur embauche. Ce circuit, sous forme de jeu, était adapté aux jeunes.

Ce projet visait à démystifier le travail de policier et à créer un lien de rapprochement avec les jeunes. Il avait également comme objectif de promouvoir l'importance de l'activité physique. Les policiers présents ont participé activement aux exercices avec les jeunes et leur participation fut très appréciée de tous.

Lina Borremans
Mélanie Potvin
Agents sociocommunautaires

Signature d'une Entente historique entre le SPVM et les communautés autochtones.

Le 25 juin, le SPVM a signé une entente avec le Réseau (Stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal) suite à une collaboration entre les deux organisations sur laquelle l'agent Suzie Paquette a travaillé pendant plusieurs mois.

Cette entente, qui comporte trois volets, prévoit la création d'un comité de vigie spécifique à cette communauté ainsi que la nomination d'un officier de liaison qui fera le lien entre les policiers et les divers intervenants à travers le Québec et même le Canada.

Le deuxième volet porte sur l'échange d'information entre les deux organismes afin que chacun puisse comprendre leurs réalités respectives. À cet effet, des sessions d'informations seront diffusées régulièrement aux policiers afin de les sensibiliser aux réalités de ce peuple. Les élèves qui étudient en techniques policières recevront également ces informations. D'autre part, les policiers rencontreront les intervenants qui travaillent avec les autochtones en situation d'itinérance sur les contraintes et les embûches qui limitent souvent leurs interventions sur le terrain.

Le dernier volet prévoit la création d'un projet de partenariat entre les policiers et les organismes; ces derniers se rendront ensemble rencontrer les autochtones qui arrivent à l'aéroport ou au terminus autobus pour leur offrir un soutien et les diriger vers les ressources disponibles afin d'éviter qu'ils se retrouvent rapidement dans la rue.

Ce volet prévoit également l'élaboration d'une procédure spécifique du SPVM portant sur les enquêtes de disparition des femmes autochtones. **Cette procédure constituera d'ailleurs une première au Canada.**

Suzie Paquette
Agent sociocommunautaire



ACTIONS COMMUNAUTAIRES

Course au Flambeau

Le 28 mai dernier avait lieu la 18^e édition de la Course au flambeau des agents de la paix. Cet événement regroupait des coureurs policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), de la Sûreté du Québec (SQ), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et plusieurs corps municipaux. Les fonds amassés sont versés à l'organisme Olympiques spéciaux Québec, dont la mission est d'enrichir, par le sport, la vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

L'agent Luc Marticotte a représenté le poste de quartier 38.

LES BONS COUPS :

Arrestation d'un récidiviste d'introduction par effraction

Le 14 mai dernier vers 14H30, suite à une information anonyme, les policiers du poste 38 ont pris en filature un suspect de 49 ans demeurant sur la rue Messier. Depuis le mois de février, nous avons la chance d'avoir une équipe de policiers qui travaillent les problématiques récurrentes du quartier.

Les policiers de cette équipe ont suivi l'homme jusqu'à ce qu'il entre par la fenêtre avant d'un immeuble résidentiel en forçant la moustiquaire. Lorsqu'il est ressorti avec une tour d'ordinateur volée, il a pris la fuite à vélo et les policiers l'ont intercepté afin de procéder à son arrestation.

Le suspect a comparu à la cour du Québec, chambre criminelle et pénale pour une accusation d'introduction par effraction. L'enquête n'est pas complétée puisqu'il est possible qu'il ait commis d'autres vols.

Nous vous recommandons de bien verrouiller vos fenêtres et portes car les voleurs profitent du temps chaud pour s'introduire dans les résidences dont les fenêtres ne sont pas bien fermées.



Patrouille dans les parcs

Avec l'arrivée du printemps, les patrouilleurs à pied et à vélo ont débuté la prévention dans les parcs de l'arrondissement le 14 avril dernier. Au cours des années, les citoyens résidant près des espaces verts nous ont fait part de leurs nombreuses préoccupations concernant la tranquillité dans ces endroits.

Les incivilités les plus fréquentes et les plus dérangeantes sont les suivantes :

- Bruit excessif
- Présence dans les parcs après l'heure de fermeture à minuit
- Consommation d'alcool sans repas complet
- Uriner
- Chien sans laisse
- Circuler à vélo dans les parcs

Les policiers seront aidés de veilleurs-médiateurs qui arpenteront le parc Laurier afin de sensibiliser les usagers à respecter les règles dans le but d'en faire un endroit paisible et sécuritaire.

Cette campagne de sensibilisation est suivie d'une période d'intensification des mesures policières et des contraventions seront émises

Jean-Pierre Latulippe
Laurent Lisio
Sergents responsables des patrouilles spécialisées



SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Connaissez-vous la différence ?

A



B



A : Zone où l'immobilisation est interdite

(Même pour faire descendre un passager ou même pour quelques secondes)

Amende : \$60.00 plus les frais

B : Zone où le stationnement est défendu

(On peut s'immobiliser afin de faire descendre un passager mais on doit immédiatement redémarrer par la suite. Le fait d'attendre à cet endroit quelques instants devient un stationnement, ce qui constitue une infraction)

Amende : \$40.00 plus les frais

L'emportière

L'emportière se définit comme un incident impliquant un cycliste et un véhicule immobilisé au cours duquel le cycliste heurte la portière du véhicule par l'ouverture soudaine de celle-ci.

À chaque année, plusieurs cyclistes sont blessés ou décèdent de cette façon. Nous vous rappelons d'être très prudent et de vérifier attentivement lorsque vous ouvrez la portière d'un véhicule.

Ainsi, les occupants d'un véhicule ont l'obligation, avant d'ouvrir une portière, de s'assurer qu'ils peuvent le faire de façon sécuritaire. Le non respect de cette obligation contrevient à l'article 430 du Code de sécurité routière du Québec et se lit comme suit :

« Nul ne peut ouvrir la portière d'un véhicule routier à moins que ce véhicule ne soit immobilisé et sans s'être assuré qu'il peut effectuer cette manœuvre sans danger »

L'amende est de \$30.00 plus les frais.



Indemnisation d'un cycliste heurté par une portière d'auto

Même si ce type d'incident ne constitue pas un accident selon les règlements, le cycliste pourrait être indemnisé par la S.A.A.Q qui analyse toutes les demandes.

L'indemnisation du cycliste n'est pas systématique mais, dans les faits, la décision lui est souvent favorable.

Par conséquent, il est important de faire rédiger un rapport d'événement par un policier et ce dernier remettra au cycliste un numéro d'événement qui sera nécessaire pour la demande d'indemnisation.

Le cycliste devra obtenir une consultation médicale le plus rapidement (s'il n'a pas été transporté par ambulance à l'hôpital). Il doit soumettre son dossier lui-même à la S.A.A.Q.

Par contre, si son vélo est endommagé, il devra avoir recours au tribunal civil pour se faire rembourser par le contrevenant.

Marc Venne
Michel Mauger
Agents de quartier en sécurité routière

Si vous avez des plaintes ou de l'information reliées à la vente de stupéfiants ou concernant la circulation, veuillez vous rendre sur le site: <http://spvm.qc.ca/fr/pdq38/index.asp> et télécharger un des formulaires suivants :

